SECTION JEUNES SAPEURS POMPIERS

2024-2025

DOSSIER DE CANDIDATURE

Principal du collège : M. Pascale DUTHEL
Responsable de la section : Mr Emmanuel ACCASSAT
Encadrement : Yannick HABAUZIT
Professeur référent : Adeline IMBERT
Adresse du collège : 80 route de la Cité Scolaire
07510 SAINT CIRGUES EN MONTAGNE
Téléphone : 04 75 38 91 79
Mail collège : ce.007024n@ac-grenoble.fr
Mail JSP : jsp.montagneardechoise@gmail.com

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Collège de la Montagne Ardéchoise
SAINT CIRGUES EN MONTAGNE

Académie de Grenoble

Montagne d'Ardèche
Communauté de Communes

UNION DÉPARTEMENTALE SAPEURS - POMPIERS ARDÈCHE

DESCRIPTION

- Finalité :

La finalité de cette section est de permettre à des jeunes filles et garçons de suivre une formation théorique et pratique de Jeune Sapeur-Pompier, tout en réussissant leur scolarité, et selon des rythmes de vie équilibrés. Le cadre naturel, les partenariats et la possibilité de l'internat contribuent à cet équilibre. Cet engagement nécessite un effort constant de l'enfant et une grande motivation.

- Les objectifs de la section :

- Vivre une démarche citoyenne et permettre l'appropriation des valeurs de la République.

- Acquérir un savoir, un savoir être et un savoir-faire qui lui seront utiles toute sa vie afin de devenir s'il le souhaite un Sapeur-Pompier.

- Développer et approfondir, d'une part, les capacités physiques et motrice des élèves et, d'autre part, les connaissances spécifiques du métier de Sapeur-Pompier.

- Former un groupe de jeunes sapeurs-pompiers pour vivre une expérience unique, découvrir la force du travail en équipe.

- Obtenir leur brevet de Jeune Sapeur-Pompier pour qu'ils puissent intégrer un centre d'incendie et de secours à 16 ans.

- Fonctionnement et horaires
  - De 6 à 12 places sur sélection des élèves
  - 2H de pratique sportive durant le temps scolaire
  - 2H d'enseignement théorique et pratique JSP

- Vie scolaire :

Les emplois du temps sont aménagés afin de respecter le rythme de l'élève (pas d'EPS et de section le même jour).
Le programme scolaire est normalement assuré. Les horaires d'EPS sont respectés.
Une attention particulière sera portée à l'évolution des résultats scolaires de l'élève.

- Participation à l'Association Sportive du collège (sous l'UNSS) le mercredi après-midi.

L'adhésion à l'UNSS est fortement recommandée et la participation les mercredis est importante, afin que les élèves développent au mieux leurs compétences physiques par une pratique sportive supplémentaire.

RECRUTEMENT

La section Jeune Sapeur-Pompier de la Montagne Ardéchoise est ouverte à tous les garçons et les filles entrant en classe de 4ème à la rentrée, présentant un dossier scolaire satisfaisant.

Votre enfant est intéressé(e) et souhaite s'inscrire en Section JSP au collège de la Montagne Ardéchoise de SAINT CIRGUES EN MONTAGNE, voici les conditions à remplir et la procédure à suivre :

- Remplir un dossier de candidature (fiche de candidature, renseignements sportifs) et l'autorisation parentale pour passer les tests de sélection.
- Faire signer les parties correspondantes à votre professeur d'EPS et à votre chef d'établissement actuel.
- Envoyer le dossier complet au collège pour le **9 avril 2024** (avec photocopie des bulletins du premier et deuxième trimestre de l'année en cours, lettre de motivation)
- Si la candidature de votre enfant est retenue, il/elle sera invité(e) à se présenter aux tests de sélection qui auront lieu le **30 avril** après-midi. Une convocation vous sera adressée la semaine précédant les vacances de Printemps.

ADMISSION

- Admission sous réserve d'un dossier scolaire et d'un comportement satisfaisant, d'un *bon état d'esprit* ainsi que de la réussite aux tests d'évaluation.
- Les élèves sélectionnés ne relevant pas du secteur devront solliciter la DSDEN 07 (ce.dsden07@ac-grenoble.fr) pour une demande de dérogation dès le mois d'Avril 2024. L'inscription dans l'établissement sera finalisée par les services de la DSDEN.

LES EPREUVES DE SELECTION

Le candidat doit se présenter avec sa tenue sportive complète (baskets pour courir, survêtement ou short, tee-shirt), 1 gourde et de quoi écrire (épreuves écrites). Nous vous rappelons que les tests auront lieu en extérieur et ce quelle que soit la météo, veuillez anticiper un change complet pour votre enfant.

- Épreuve d'endurance (test de 12 minutes).
- Épreuves de sport (ateliers pompes, tractions, gainage et test de vertige).
- Temps d'échange sous forme d'entretien portant sur les motivations, les engagements, ainsi que sur le contenu de la lettre de motivation.

Un goûter sera proposé aux élèves à l'issue des tests de sélection.

ENGAGEMENT

Le candidat, s'il est retenu, s'engage à :

- Participer à l'ensemble des activités de la section : 4h toutes les semaines le mardi après-midi.
- Participer de façon régulière aux activités de l'Association Sportive le mercredi après-midi selon un calendrier spécifique.
- Venir la 3ème année dans les centres de secours du plateau Ardéchois (ou à titre dérogatoire dans un autre centre) pour finir leurs cursus JSP et obtenir le brevet JSP.
- Participer aux rassemblements annuels des sections de JSP de l'Ardèche (cross, challenge de la qualité …)

ADMISSION ET RESULTATS

Vous connaîtrez l'admission de votre enfant début juin, après validation par le Directeur Académique de la liste donnée par le jury. Ce jury est composé du Principal de la cité scolaire du professeur d'EPS responsable de la section et des formateurs pompiers. Le jury établit la liste des élèves admis en fonction :

- du classement aux épreuves sportives de sélection
- des bulletins trimestriels (résultats et observations)
- des entretiens individualisés

Vous serez informé par mail des résultats.

Si vous êtes retenu pour intégrer la section JSP, un dossier d'inscription vous sera transmis par mail au mois de juin 2024 avec toutes les pièces à fournir à la rentrée 2024-2025.

- Certificat médical
- Autorisation d'être soigné ou opéré
- Droit à l'image
- Chèque de 70€ .

Une réunion d'information sur le déroulement de l'année JSP aura lieu <u>début septembre 2024</u> au centre de secours de St Cirgues en Montagne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Collège de la Montagne Ardéchoise
80, route de la Cité Scolaire
07510 St CIRGUES en Montagne

Tel : 04 75 38 91 79
Mail : ce,0070024n@ac-grenoble.fr

Académie de Grenoble

Dossier de candidature
Section JSP
Collège de la Montagne Ardéchoise

Dossier à rendre avant mardi 9 avril 2024

NOM……

PRENOM……

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Date de naissance ……

Nom et Prénom des parents (ou représentant légal) : ……

Adresse : ……

Code postal et VILLE : ……

Téléphone : ……

Adresse mail (obligatoire) : ……

Situation scolaire en 2023/2024

NOM de l'établissement : ……

Ville ……

Classe suivie : ……

LV1 : ……LV2 :……

Régime : ……

Année scolaire 2024-2025

LV1 : Anglais	LV2 : ☐ Espagnol	☐ Italien	
Demande d'intégrer l'internat :	☐ oui	☐ non	☐ ne sait pas

☐ **Une demande de dérogation a été faite pour intégrer la section (cocher la case le cas échéant)**

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Es-tu licencié(e) dans un club sportif ? Si oui dans quel club, précise l'activité sportive.

Performances sportives au sein de l'UNSS (pour les collégiens)

Avis du professeur d'EPS (Les domaines suivants permettront d'exprimer un avis circonstancié sur le candidat : goût de l'effort, curiosité, sens de l'observation, capacité à corriger ses erreurs après les conseils, respect de l'environnement, dynamisme, capacité à vivre en groupe, motivation et implication dans des projets.)

Date: …… Nom du professeur d'EPS : ……
Signature

RESULTATS SCOLAIRES

A faire remplir par le professeur principal

Avis du professeur concernant la capacité du candidat à gérer, en plus de sa scolarité normale, une section facultative, demandant du travail et de l'investissement (à savoir : les sections se déroulent sur les mêmes horaires que les aides aux devoirs. L'élève devra avoir la capacité de rattraper en autonomie les cours manqués pour cause de compétition par exemple. Des temps normalement dévolus aux devoirs -mercredis après -midis par exemple- seront des temps d'activité pour les élèves)

Date: …… Nom du professeur : …… ……Signature

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Visa du Chef d'Etablissement (Tampon, date, signature) :

ENGAGEMENT :

Je soussigné(e) Madame, Monsieur……

- autorise ma fille, mon fils …… à se présenter aux tests de sélection de la Section JSP de la Montagne Ardéchoise le **mardi 30 avril 2024 de 13h à 17h au collège de St Cirgues**.

A ……, le …….

Signature :

DOCUMENTS A JOINDRE :

- Les bulletins scolaires des 2 premiers trimestres
- Lettre de motivation.

Nom et Prénom : …….

Section demandée : ……

Classe R 2023 : ……

Photo

Lettre de Motivation

<u>Rappel aux parents</u> : cette lettre de motivation n'a pas de valeur si elle est écrite par un adulte ! L'entretien individuel portant en partie sur ce document, l'enfant sera en difficulté s'il n'a pas écrit lui-même sa lettre de motivation.

- Présentation personnelle :

- Pourquoi je veux faire cette section ?

- Quelles sont mes qualités en rapport avec la section ?

- Ajout personnel (facultatif) :